



Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LE DOCUMENT ATTENTIVEMENT

Cher client,

Le présent Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire (« **CLUFS** ») contient des conditions générales supplémentaires concernant le ou les Logiciels dont la licence est concédée dans le cadre du Contrat de licence de l'utilisateur final (« **CLUF** ») conclu entre vous et Cisco Systems, Inc. ou ses Sociétés affiliées (collectivement, le « **Contrat** »). Veuillez noter que certaines conditions du présent Contrat peuvent ne pas s'appliquer à vous. Seules les conditions se rapportant aux Logiciels que vous avez achetés s'appliquent à vous. Sauf disposition contraire énoncée dans le présent Contrat, les termes portant la majuscule auront la même signification que dans le Contrat de licence de l'utilisateur final. Dans la mesure où il existe un conflit entre le Contrat de licence de l'utilisateur final et le présent Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire, le présent Contrat aura préséance.

En téléchargeant, en installant ou en utilisant le logiciel, vous acceptez de vous conformer aux conditions du présent Contrat de licence d'utilisateur final supplémentaire.

CONDITIONS DE LICENCE SUPPLÉMENTAIRES POUR : Logiciel Cisco Prime Central et ses gestionnaires de domaine

Tableau 1. DROITS RELATIFS AU LOGICIEL :

<u>Produit</u>	<u>Paramètre de la licence</u>	<u>Durée de la licence</u>
Cisco Prime Central	Serveur	Perpétuelle
Gestionnaires de domaine*	Serveur, RTM et interface ascendante*	Perpétuelle

* Nécessite un achat supplémentaire

DÉFINITIONS :

- « **Gestionnaire de domaine** » désigne l'une des quatre applications logicielles Cisco suivantes qui assurent la gestion du réseau pour un ensemble particulier de fonctions : Cisco Prime Network, Cisco Prime Provisioning, Cisco Prime Performance Manager et Cisco Prime Optical.
- « **Serveur laboratoire** » désigne le droit d'utiliser un serveur uniquement dans un environnement de test hors production ou un environnement de développement hors production.
- « **Gérer** » désigne l'utilisation du logiciel pour surveiller ou échanger de l'information avec certains éléments réseau.
- « **Élément réseau** » désigne un périphérique réseau virtuel ou physique, comme un serveur, un routeur ou un commutateur.
- « **OSS** » désigne un système de soutien à l'exploitation.
- « **Serveur principal** » désigne un serveur utilisé dans un environnement de production.
- « **RTM** » désigne le droit de gérer un élément réseau.
- « **Serveur secondaire** » désigne un serveur dans un environnement de production qui n'est pas utilisé sauf si le serveur principal n'est pas opérationnel.
- « **Licence de serveur** » désigne le droit d'utiliser le logiciel dans un environnement de production.

- « **Passerelle SNMP** » désigne un protocole normalisé utilisé pour acheminer de l'information à partir des éléments réseau.
- « **Logiciel** » désigne le logiciel Cisco Prime Central.

DROITS ET RESTRICTIONS DE LICENCE GÉNÉRAUX SUPPLÉMENTAIRES :

Cisco peut offrir le logiciel dans le cadre de la suite Cisco Prime Carrier Management, en le jumelant à diverses fonctions et fonctionnalités, comme défini dans les droits et la documentation.

- Licence de production. Pour utiliser le logiciel dans un environnement de production, vous devez avoir une licence de serveur pour chaque exemplaire du logiciel chargé en mémoire d'un serveur principal et d'un serveur secondaire.
- Licence de secours. Vous devez posséder une licence de serveur de secours pour avoir droit aux capacités de haute disponibilité ou de redondance géographique entre le serveur principal et le serveur secondaire.
- Licence de serveur laboratoire. Pour utiliser le logiciel sur un serveur laboratoire, vous devez posséder une licence de serveur laboratoire valide pour chaque exemplaire du logiciel enregistré sur le serveur laboratoire.

DROITS ET RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Le logiciel nécessite des licences distinctes pour se connecter à des gestionnaires de domaine, ainsi qu'à des systèmes et composants Cisco et de tiers, ou pour interagir avec ces derniers.

Gestionnaires de domaine. En plus de l'achat de vos licences logicielles, vous devez acheter :

- une licence de serveur pour chaque exemplaire de chaque gestionnaire de domaine chargé en mémoire d'un serveur principal;
- une licence RTM pour chaque élément réseau physique pris en charge par chacun des gestionnaires de domaine suivants installé sur un serveur principal :
 - Cisco Prime Network,
 - Cisco Prime Provisioning,
 - Cisco Prime Performance Manager,
 - Cisco Prime Optical.

Licences d'interface ascendante en option.

- Systèmes tiers. L'utilisation de la passerelle de niveaux 1 et 2 du logiciel pour se connecter à des systèmes tiers, tels que des systèmes de billets de dépannage, nécessite une licence achetée séparément qui autorise expressément ces connexions.
- Applications. L'utilisation des instances d'adaptateur de services de données de niveaux 1 et 3 du logiciel pour se connecter à d'autres applications ou composants Cisco ou de tiers nécessite une licence achetée séparément qui autorise expressément chacune de ces connexions.
- L'intégration du logiciel à tout système de soutien à l'exploitation à l'aide des interfaces MTOSI ou 3GPP nécessite une licence qui autorise chacune de ces intégrations.
- L'intégration de tout logiciel à un gestionnaire de domaine nécessite une licence qui autorise chacune de ces intégrations.
- Une licence de serveur confère le droit d'intégrer (mais pas d'utiliser) le logiciel à un maximum de quatre (4) instances de gestionnaire de domaine et à une instance de système de soutien à l'exploitation, à l'aide de la passerelle SNMP comprise.